

Paris, le vendredi 5 juin 2009

« GRENELLE DE LA MOTO » AU MINISTERE DES TRANSPORTS, VOLONTE DE CONCERTATION.

COMMUNIQUE

Michèle Merli, Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière, a officiellement lancé ce matin une vaste concertation sur les problématiques de sécurité routière des deux roues motorisés.

L'ensemble des Associations représentatives des deux roues était présent ainsi que de nombreux acteurs de ce secteur (Assureurs, Syndicats professionnels, Associations de victimes, représentants des Collectivités territoriales et des Services de l'Etat).

Michèle Merli a souhaité que cette concertation permette de remettre au centre des préoccupations les difficultés des deux roues motorisés notamment en termes d'infrastructures routières, de formation et de détectabilité des motards dans le trafic.

La Déléguée Interministérielle n'a pas caché que la répression des délits routiers restait à l'ordre du jour mais elle a indiqué aux Associations qu'elle ne ferait pas preuve de dogmatisme à ce sujet.

Le Président de la FFM, Jacques Bolle, a pu largement évoquer la position de la Fédération en termes de recherche (nécessité d'établir des bases statistiques fiables), de formation des jeunes dès l'école, du perfectionnement à travers des opérations telles que Portes Ouvertes des Circuits, de l'abandon de la limitation des 100 CV, d'expérimentation en matière de circulation entre les files ou dans les voies de bus, du développement des régulateurs/limiteurs de vitesse en moto, de couleur de phare dédié aux motos...

Il a également soutenu la proposition de Michèle Merli visant à améliorer la communication entre motards et automobilistes qui interprètent, quelques fois négativement, un signe de remerciement !

La FFM se félicite de cette initiative du Ministère des Transports. Elle espère que les résultats des groupes de travail qui vont être mis en place, seront constructifs et pourront effectivement être concrétisés sur nos routes.

Le Service Communication

Tél. 01 49 23 77 16